

COMPTE RENDU ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES

DU 26 OCTOBRE 2025

Nombre de membres connus	85
Nombre de présents	18
Nombre de procurations	6
Nombre de voix totale	169
Nombre de voix présentes ou représentées	51
Quorum	85

Le président Gilles VIVET, ouvre la séance de l'AG extraordinaire à 9h30.

51 Présents ou représentés pour un quorum de 85. (Pour mémoire 63 à l'AG 2024)

COMPTE RENDU MORAL

Travaux 2025

Par entreprise

- Girobroyage des talus de la route agricole par l'entreprise Merel
- A venir travaux d'amélioration foncière (programme approuvé à la dernière AG) par l'entreprise Quey Sylvain : Brettelles d'accès aux Combes et sous le pressoir, suppression de souches aux Chavonnes et Roa D'Aval, talutage sur Changebois

Journée des propriétaires

Cette année 2025 deux demi-journées de bénévolat étaient programmées.

- 1) Celle du 26 avril (qui a duré toute la journée), sur le périmètre proche du village a permis de nettoyer les vergers suite aux importantes chutes de neige ayant provoqué de sérieux dégâts sur les arbres fruitiers. Elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec près de 20 participants. La pause méridienne fut la bienvenue et tous les bénévoles se retrouvèrent pour partager l'apéritif et le repas.
A noter que :
 - **les agriculteurs du GAEC du Frenolet ont débarrassé les branches et arbres tombés sur les prairies situées en amont de Montfort. Ils sont venus partager ce moment de convivialité.**
 - **les agriculteurs du GAEC La Ferme de Montfort ont débarrassé les branches et arbres tombés sur leur secteur et pour cause d'indisponibilité n'ont pas pu participer au casse croute.**
- 2) Celle du 12 juillet sur l'alpage de la Côte a réuni une quinzaine de personnes. Coupe d'arcosses pour les uns et coupe des résineux sur le talus de la piste pour les autres, fut le programme de la matinée avant le repas partagé au milieu des pâturages.

Exploitations

1) visites annuelles

1.1) GAEC de la Ferme de Montfort, organisée le 9 octobre avec Gérard Gombert et Gilles Vivet, en présence Pierre Vincent Vibert

Malgré une défaillance mécanique du tracteur, qui leur a fait défaut une grande partie de l'été, l'entretien des prairies est considéré comme excellent.

Les travaux d'amélioration foncière prévus lors de la visite de l'an dernier seront réalisés en fin d'automne.

Il reste de nombreux arbres renversés le 17 avril provoquant une gêne à l'exploitation des prairies.

Pour remédier à cette gêne les propriétaires décident de confier au GAEC La Ferme de Montfort l'enlèvement de ces arbres sur la Roa d'Aval, Les Pins et Longelire. Pour le secteur du Gelaz ils décident de réaliser le nettoyage si cela n'a pas été fait, lors de la future matinée de travail.

* Pour le secteur de l'alpage (voir visite commune avec le Groupement Pastoral des deux jumeaux) l'exploitant souhaite que l'on ne coupe plus d'arcosses verts lors de la demi-journée des bénévoles afin de préserver ces espaces au troupeau de chèvres, pour leur alimentation et une couverture ombragée.
La représentante du GAEC La Ferme de Montfort demande de prendre l'avis des exploitants pour mieux définir les travaux à réaliser.

1.2) GAEC du Frenolet, organisée le 9 octobre avec Gérard Gombert et Gilles Vivet, en présence de Patrice Deschamps

Suite au principe d'alternance, les secteurs non gyrobroyés cette année le seront l'an prochain. Pour les autres terrains l'entretien est très bon.

Le GAEC envisage certains travaux : débarrasser 2 arbres à Pré Raymond renversés le 17 avril, prolonger enfin la conduite d'eau pour l'abreuvement du troupeau au Praz des Serpins, commencer la reconquête pastorale aux Fontaines.

1.3) Groupement pastoral des deux jumeaux

Etat des lieux effectués par Gérard Kratz et Gilles Vivet, le 11 septembre, en présence d'Alexis Romanet (berger du troupeau des vaches laitières en estive), Pierre Vincent Vibert, Patrice Deschamps (président du GP).

La nouvelle piste pastorale créée l'an dernier a très sérieusement amélioré les conditions d'exploitation du haut de l'alpage. Ainsi le rendement laitier du troupeau est resté constant du fait d'un déplacement moins contraignant pour les vaches.

Toutefois une rampe de la piste pastorale, réalisée l'an dernier, située à la sortie du virage est trop pentue et pose problème. En effet les tracteurs ne peuvent pas monter la tonne d'eau et la machine à traire sans avoir recours à un deuxième tracteur équipé d'un treuil.

Différentes options ont été étudiées et le scénario retenu implique la création d'une variante au niveau de cette rampe. L'entreprise Quey Sylvain est invité à faire un nouveau devis concernant uniquement le tracé de la variante retenue sachant que le Groupement Pastoral des 2 Jumeaux se propose de réaliser une partie de ces travaux en tant que maître d'ouvrage.

Les propriétaires décident de valider le montant de cette réalisation lors d'une AG extraordinaire au printemps 2026 pour une réalisation dès l'an prochain.

1.4) Groupement pastoral de Montagny

Vu avec le nouveau président (Florent Briançon Marjollet) Les visites n'ont pas été effectuées depuis l'état des lieux d'origine, en l'absence de travaux.

1.5) Commission de surveillance

Pas de visite en l'absence de travaux de reconquête pastorale.

Rencontre annuelle des AFP

Le 14 octobre 2025, Gilles Vivet a participé à cette rencontre, organisée par la fédération des AFP de Savoie sur l'AFP de La Gitaz, commune des Bellevilles.

Programme : Actualités de la Fédération départementale des AFP, présentation de l'AFP de la Gitaz, échanges sur la réglementation rurale en terme de location, visite sur le terrain.

Rapport moral approuvé à l'unanimité

Nombre de votant	51	Suffrages exprimés	51
Pour l'adoption	51	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

COMPTE RENDU FINANCIER

1) Compte des exploitants

Le montant des loyers retenu en AG l'an dernier, est de 23,95 € à l'hectare et de 1,46 € la valeur du point pour les alpages concernant la période du 1/10/2024 au 30/09/2025.

* GAEC la Ferme de Montfort :

LOCATION SUR MONTFORT					
Désignations	Pour mémoire valeur locative à l'Ha 2024	Valeur locative à l'Ha 2025	Superficie en Ha	TOTAL	
Parcelles louées	22,76 €	23,95 €	20,24	484,66	
Total location sur Montfort				484,66	
LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur point à l'Ha 2024	Valeur point à l'Ha 2025	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,38 €	1,46 €	4	8,15	47,60 €
Secteur 1			7,2	8,15	85,67 €
Total location alpage					133,27 €
Total facturé	617,93 €				

* GAEC du Frenolet :

LOCATION SUR MONTFORT				
Désignations	Pour mémoire valeur loca- tive à l'Ha en 2024	Valeur loca- tive à l'Ha 2025	Superficie en Ha	TOTAL
Parcelles louées	22,76 €	23,95 €	39,5538	947,31 €
Avoir sur travaux en Chaffaudraz				-125,31 €
Total facturé 2025 sur Montfort				822,00 €

Etat comptable au 30/10/25

Montant des travaux en Chaffaudraz	3 000,00 €
Montant de la dette du GAEC	1 122,07 €
Avoir location 2023	852,38 €
Avoir location 2024	900,24 €
Avoir location 2025	125,31 €
Reste dû par l'AFP	0,00 €

*** Groupement Pastoral de Montagny**

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur point à l'Ha 2024	Valeur point à l'Ha 2025	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,38 €	1,46 €	4	15,94	93,09 €
Secteur 1			5,7	6,44	53,59 €
Secteur 2			4,7	2,62	17,98 €
Secteur 3			5,7	6,88	57,26 €
TOTAL					221,92 €
Total facturé	221,92 €				

*** Groupement pastoral des deux Jumeaux**

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'Ha 2024	Valeur du point à l'Ha 2025	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,38 €	1,46 €	4	93,83	547,97 €
Secteur 1			8,2	9,65	115,53 €
Secteur 2			4,7	9,19	63,06 €
Secteur 3			6	28,15	246,59 €
Secteur 4			9,2	7,9	106,11 €
Secteur 5			11,5	21,1	354,27 €
Secteur 6			3,2	17,84	83,35 €
Sous total					1 516,88 €
Moins-value pour captage eau 10 %					151,69 €
TOTAL					1 365,19 €
Total facturé	1 365,19 €				

*** Apiculteur : Rucher du Val Coisin**

Désignations	Pour mémoire valeur locative 2024	Valeur locative 2025	Quantité	TOTAL
Parcelles louées F369	50,00 €	50,00 €	1	50,00 €
Total location sur Montfort				50,00 €
Total facturé	50,00 €			

2) Trésorerie au 26/10/2025

Section fonctionnement

Recettes			Dépenses		
	Programmées	Réalisées		Programmées	Réalisées
Report 2024	1 389,31 €	1 389,31 €	Assurance	680,00 €	664,00 €
Loyers 2025	2 100,00 €		Adhésions	180,00 €	110,00 €
			Réception	500,00 €	200,78 €
			Abonnement site	230,00 €	160,10 €
			Divers	1 899,31 €	€
TOTAL	3 489,31 €	1 389,31 €	TOTAL	3 489,31€	€

Section investissement

Recettes			Dépenses		
	Programmées	Réalisées		Programmées	Réalisées
Solde 2024	4 771,34 €	4 771,34 €	Travaux d'amélioration foncière	19 000,00 €	
Subvention communale	19 000,00 €		Remboursement commune	27 000,00 €	
Subvention FEADER trx 2024	23 980,00 €		Autres travaux	1 751,34 €	
TOTAL	47 751,34 €	4 771,34 €		47 751,34 €	

Rapport financier approuvé à l'unanimité

Nombre de votant	51	Suffrages exprimés	51
Pour l'adoption	51	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

LOYERS 2026 REDISTIBUTION Délibération 2026-1

Conformément au principe retenu lors de la création de l'AFP, le montant des loyers ne sera pas redistribué aux propriétaires mais alimentera la trésorerie pour couvrir les frais de fonctionnement et constituer des provisions afin de financer les travaux en projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

Nombre de votant	51	Suffrages exprimés	51
Pour l'adoption	51	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

LOYERS 2026 AUGMENTATION Délibération 2026-2

L'arrêté préfectoral fixant l'indice des fermages, en polyculture élevage, réactualisé pour la période du 1/10/2025 au 30/09/2026 prévoit une augmentation de 0,43 % et maintient la valeur du point pour les conventions d'alpage à 1,46 €.

En conséquence les loyers seront de 24,05 € par hectare en zone intermédiaire et le point à 1,46 € pour les alpages sur la période du 1/10/2025 au 30/09/2026.

Délibération adoptée à l'unanimité

Nombre de votant	51	Suffrages exprimés	51
Pour l'adoption	51	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

TRAVAUX 2026

Aide financière au Groupement Pastoral des Deux Jumeaux pour la requalification de la piste pastorale suivant décision lors d'une AG extraordinaire au printemps 2026.

Travaux d'amélioration foncière, en zone intermédiaire, afin de faciliter le travail des exploitants en fonction de l'état des finances.

Des travaux de reconquête pastorale pourraient être envisagés en 2026 sur les zones décidées les années précédentes.

MATINEE DES PROPRIETAIRES

Les propriétaires décident de reconduire ces matinées de travaux et convivialités
Dates à définir

QUESTION DIVERSES

- Modification du périmètre de l'AFP

La SEA numérise le nouveau périmètre de l'AFP de Montfort en prenant en compte la route des Combes, le Plan Local d'Urbanisme, l'accord des propriétaires, ... Ce périmètre modifié sera soumis au conseil syndical (application de l'article 37 de l'Ordonnance du 1^{er} juillet 2004).
Si accord, arrêté préfectoral fixant le nouveau périmètre de l'AFP.

- **Plate forme à bois** reste un propriétaire qui n'a pas rangé l'emplacement utilisé

- **Parcelle F n° 1412** : défaut d'entretien

Les propriétaires décident que le Président envoie un courrier ou mail aux représentants de l'indivision pour les avertir que cette parcelle sera rattachée au bail du GAEC La Ferme de Montfort après nettoyage lors de la prochaine matinée de travail.

- Reconquête pastorale

Les Plans Pastoraux de Territoire dont le programme pour le secteur Tarentaise Vanoise, court jusqu'en 2027, ne subventionnent plus les reconquêtes pastorales suite à une réorientation des crédits régionaux

Une solution éventuelle de prise en charge financière passe par une proposition d'un entrepreneur local qui consiste à étaler des terres de terrassement provenant de chantiers alentours.

L'opération ne coûte rien à l'AFP car cet entrepreneur prend tout en charge : Transport, abattage des arbres quand il y en a et nivelage des terres déversées.

Cette offre paraît alléchante mais les propriétaires sont très réservés avec pour raisons principales :

- Qualité de la terre (est ce qu'elle peut être ensemencer)
- Volume important de remblai donc trafic intense de gros camion sur la route de Montfort
- Impact de ce trafic sur l'environnement et l'état de la route
- Instabilité des terres en cas d'intempéries

En conséquence les propriétaires déclinent cette proposition

Séance levée à 11H45

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le : 26/10/25

Et de la réception par la tutelle le :